

Le 27 avril 2015

Objet : DÉBUT DE L'ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT LOCAL AU CENTRE-VILLE

Madame, Monsieur,

La Direction du Service du stationnement de la Ville d'Ottawa procédera à une étude du stationnement local au centre-ville, soit dans le secteur délimité sur l'illustration n° 1. La Stratégie municipale de gestion du stationnement approuvée par le Conseil prévoit des études sur le stationnement local dans divers secteurs de la ville. L'étude sur le stationnement local au centre-ville fait partie du plan de travail de la Direction pour 2015.



Image n° 1 : Limites du secteur visé par l'étude

Une étude sur le stationnement local a pour but de déterminer si la Ville doit participer à la prestation de services de stationnement public ainsi que d'établir la nature et l'ampleur que doit prendre l'éventuelle participation de la Ville. Elle détermine si le nombre d'espaces de stationnement, leur emplacement et les tarifs exigés sont appropriés. L'étude permettra de connaître l'offre globale de stationnement, l'utilisation type des places de stationnement selon les journées et les enjeux locaux par rapport au stationnement, ainsi que de proposer différentes options. Parmi les recommandations découlant d'études antérieures sur le stationnement, mentionnons :

- Contrôler l'occupation des places de stationnement hors rue appartenant à la ville et ajuster les tarifs en conséquence. Par exemple, le terrain Empress, situé dans le quartier chinois, était considérablement sous-utilisé. Le Service du stationnement a adopté un tarif maximum quotidien et l'utilisation a augmenté.
- Améliorer les panneaux indicateurs près des stationnements hors rue appartenant à la ville. Par exemple, la Ville a ajouté de nouveaux panneaux indicateurs et déplacé ceux existants dans toute la ville afin d'encourager les automobilistes à utiliser les terrains de stationnement hors rue, ainsi que de les aider à trouver plus facilement du stationnement.

- Étudier la possibilité d'accroître l'offre de stationnement sur rue. Par exemple, au marché By, la Ville a augmenté le nombre d'espaces de stationnement dans la rue en modifiant les bordures.
- Étudier le besoin de stationnement additionnel pour les bicyclettes. Par exemple, dans le quartier Glebe, la Ville a accepté d'ajouter des supports à anneaux et à poteaux pour les bicyclettes et trouvé le financement nécessaire pour leur installation.
- Encourager le stationnement à court terme dans les nouveaux projets domiciliaires privés afin de réduire le volume global de stationnement dans le secteur et d'assurer à l'avenir un équilibre entre l'offre et la demande.

Les intervenants locaux seront consultés tout au long de l'étude, par souci de transparence et pour veiller à ce que les besoins de la collectivité en matière de stationnement soient évalués avec plus d'exactitude.

L'étude sur le stationnement sera réalisée en trois phases : Phase 1, *survol des conditions actuelles et futures*; Phase 2, *collecte et analyse des données*; Phase 3, *recommandations*.

La phase 1 : *survol des conditions actuelles et futures* comprend la compilation des données sur l'utilisation des terrains, l'examen du contexte de l'aménagement urbain, l'étude des rapports circonstanciels sur le stationnement, l'analyse des données entourant l'application des règlements, les prévisions en matière de population et d'emploi et les données sur le partage modal. La majorité de ces données proviennent du Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance et du Service des travaux publics. La Phase 1 a pour but de comprendre le fonctionnement de la zone à l'étude en s'appuyant sur les études réalisées antérieurement et sur les prévisions.

La phase 2 : *collecte et analyse de données* comprend le relevé de l'offre actuelle de stationnement, des règlements sur le stationnement et de la demande de stationnement, la collecte, le traitement et l'analyse des données, les observations en matière d'occupation et l'élaboration de la trousse de stationnement. La trousse de stationnement fournit un aperçu des stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour influencer la disponibilité de stationnement. À la fin de la Phase 2, une séance portes ouvertes sera organisée pour présenter les résultats de l'étude et recueillir les commentaires de la population et des intervenants. Tous les commentaires soumis lors de la séance portes ouvertes seront pris en compte avant de formuler des recommandations.

La phase 3 : *recommandations* comprend les recommandations fondées sur les résultats de l'étude et de la consultation. Les recommandations peuvent inclure : l'ajustement des tarifs de stationnement et/ou la modification des règlements sur le stationnement, l'offre de places de stationnement additionnelles sur rue et hors rue, le renforcement ou l'allègement de l'application des règlements, l'installation de stationnement additionnel pour bicyclettes, la promotion du stationnement hors rue et la gestion de la demande en transport, entre autres mesures. Une fois les recommandations parachevées, la Direction du service du stationnement rencontrera les intervenants pour recevoir leurs commentaires, qui seront pris en compte. L'étape finale consistera en l'élaboration de la version définitive de l'étude.

Veillez remplir la feuille de commentaires ci-jointe. Votre Nous apprécions grandement votre rétroaction. La feuille de commentaires comporte également un espace pour recueillir vos coordonnées.